

PROCES-VERBAL CFB N° 2 8 JUILLET 2021 SIEGE DE LA FFA

Présidence Solange Carfantan

Présents - Membres permanents

Bertrand Léger (en visio), Christian Dupoux, Chantal Ferrari, Christine Godbillot, Éric Raul

Excusé Jean-Jacques Godard

1. MOT DE BIENVENUE

La Présidente souhaite la bienvenue à l'ensemble des participants et se réjouit d'avoir pu nous réunir en présentiel.

2. CIRCULAIRES FINANCIERES 2021

Après avoir étudié puis rédigé les circulaires financières pour l'année 2021, celles-ci ont été adressées en décembre 2020 au Trésorier Général pour validation par le Bureau fédéral.

Par contre, ce sont les circulaires validées pour 2020 qui ont été prorogées jusque début juin 2021.

Les circulaires 2021 ont été validées par le Bureau fédéral du 2 juin 2021 pour application dès le 3 juin. Si la CFB se félicite de la validation des nouveaux tarifs proposés, elle s'étonne de ne pas avoir été consultée pour la rédaction des modifications. En effet, deux paragraphes importants ont été supprimés à savoir : la liste des personnes concernées par les remboursements et l'ordonnancement.

A noter la suppression du paragraphe relatif aux véhicules de location : point positif.

3. DEPOUILLEMENT DES BILANS DE LIGUES 2020

Note préliminaire

L'analyse est faite à la seule vue du tableau récapitulatif des Bilans et Comptes de résultat 2020 transmis à la Commission. Le tableau récapitulatif a été réalisé grâce aux fichiers Excel des balances transmises par les trésoriers des Ligues. Certains bilans n'étant pas équilibrés, une reprise des comptes a été effectuée de manière manuelle grâce aux comptes annuels transmis (hormis la Corse dont nous n'avons eu qu'une balance ne permettant pas l'équilibre des comptes actif-passif).

Bilan Actif

Globalement, on remarque que les ligues ont des immobilisations nettes limitées.

Leurs trésoreries sont confortables de manière générale, celles-ci étant supérieures à 70 % de l'actif dans la majorité des cas.

Bilan Passif

Les fonds propres des ligues sont souvent importants et représentent pour certaines Ligues plus de 50% de leur total de bilan, ce qui permet d'avoir une solidité financière pour affronter l'avenir et les risques.

Certaines ligues n'ont pas de provisions constatées au Passif, ce qui peut paraître anormal. A minima, la provision pour départ en retraite des salariés est à vérifier si la ligue la mentionne dans son annexe.

On constate que la majorité des ligues n'a pas de dettes financières conséquentes.

Comptes de résultat

Pour la majorité des ligues, le poids essentiel des produits d'exploitation est représenté par les subventions et les cotisations. De plus, certaines ligues, qui ne comportent pas de sommes au niveau des cotisations, ont enregistré celles-ci en Produits de la classe 70- ne permettant pas de connaître leur montant.

On note que la plupart des Ligues ont des résultats nets limités ne permettant pas un autofinancement important si des projets d'investissements s'avèrent nécessaires.

La CFB enverra un courrier au Secrétariat général pour proposer une aide aux ligues en difficultés.

4. VALIDATION DES NOTES DE FRAIS

En attendant la mise en service du logiciel JENJI (depuis plus d'un an), la validation de la plupart des notes de frais est effectuée par la présidente de la CFB. Les notes de frais présentant des demandes hors circulaire financière sont transmises au Trésorier général pour validation.

5. AIDES AUX CLUBS 2021

A ce jour, l'aide aux clubs pour le déplacement aux championnats de France hivernaux 2021, reste en attente de la décision du Bureau fédéral pour le versement.

6. DELEGATION INTERNATIONALE

Il n'est pas prévu de désigner un membre de la CFB pour les déplacements de l'Equipe de France en 2021. Les feuilles de remboursement seront transmises à la FFA pour validation par le Trésorier général.

7. ATHLETISME PRO.

La CFB traitera les factures concernant les versements aux clubs pour les athlètes et entraîneurs professionnels.

8. QUESTIONS DIVERSES

La CFB a proposé d'organiser une réunion des Trésoriers généraux des Ligues. Un ordre du jour a été établi. Cette réunion pourrait avoir lieu le samedi 25 septembre prochain et serait précédée de la réunion de la CFB le 24 septembre dans l'après-midi.

Christian DUPOUX
SECRETAIRE DE SEANCE

Solange CARFANTAN
PRESIDENTE